

Les communications

Le réseau téléphonique de la Chine n'est pas encore au niveau de ceux des autres pays, mais il s'améliore constamment. Votre hôtel est le meilleur endroit pour téléphoner, surtout si vous séjournez dans un hôtel moderne. Il est facile de se procurer un téléphone cellulaire et ce service se généralise avec la baisse des prix. Le service Canada Direct est accessible dans plusieurs grandes villes chinoises (composer le 108-186).

La plupart des grandes sociétés internationales de messagerie desservent la Chine. Internet est accessible, mais est assujéti à certaines restrictions fixées par le gouvernement. Les grands hôtels modernes sont dotés de centres d'affaires qui offrent des services de traduction, de télécopie et d'impression.

Le savoir-vivre

La conversation

Pour parler du pays, dites « la République populaire de Chine » ou simplement « la Chine ». Taiwan est considérée comme une province chinoise; n'en parlez donc pas comme d'un pays distinct.

La vie politique

Étant donné les liens très étroits qui unissent le Parti communiste chinois et le gouvernement de la République populaire de Chine, il y

a peu d'aspects de la vie en Chine qui ne soient pas touchés par la politique. En outre, en ce qui concerne leur vie privée, les Chinois n'ont pas les mêmes droits ni les mêmes attentes que les occidentaux. Les Chinois que vous rencontrerez seront peut-être, et à juste titre, mal à l'aise pour parler politique avec vous, surtout si vous critiquez leur gouvernement—ou même le vôtre. Si vous n'êtes pas citoyen chinois, toute participation à des activités politiques sera jugée déplacée par rapport à votre statut dans le pays, et vous risquez d'être expulsé.

Les services consulaires canadiens

Si vous prévoyez séjourner en Chine plus de trois mois, nous vous conseillons de vous inscrire au bureau du gouvernement du Canada le plus proche de l'endroit où vous séjournerez. Ainsi, nous pourrions vous joindre en cas d'urgence. L'inscription est facultative, et les renseignements fournis sont protégés et utilisés conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Les Canadiens peuvent aussi s'inscrire en ligne dans notre site Web (www.voyage.gc.ca/main/sos/rocapage-fr.asp).

N'oubliez pas que votre nationalité canadienne ne vous dispense pas de respecter les règles et les lois du pays. De surcroît, si vous possédez la nationalité chinoise, les représen-